

Déclaration de reconnaissance des bénévoles en loisir et en sport à Shawinigan

Préambule

Avec l'adoption en mai 2010 de la Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan, la Ville de Shawinigan, le Collège Shawinigan, la Commission scolaire de l'Énergie, le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie, l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie et le Comité organisateur de la 47^e Finale des Jeux du Québec Shawinigan 2012 qui s'est joint à ces partenaires, ensemble ils se sont engagés à élaborer, à adopter, à diffuser et à appliquer une Déclaration de reconnaissance des bénévoles en loisir et en sport (référence, axe #3, objectif #4.3.1).

Ces organismes se donnent une vision commune pour reconnaître l'importance de la contribution, de l'apport et des retombées essentiels du bénévolat et de l'implication citoyenne à l'intérieur de leur organisme respectif.

Au terme de leurs réflexions, les partenaires ont adopté la Déclaration suivante :

Considérant

- la « Déclaration de Québec¹ », qui stipule que le loisir :
 - « contribue à la qualité de vie et à la santé des personnes et de leur communauté tout autant qu'à leur développement social, économique et culturel; »
 - « s'avère un lieu majeur d'engagement social et volontaire des citoyens et d'expression du sentiment d'appartenance et de solidarité; »
 - « constitue un lieu public de rencontre et de construction de liens sociaux au-delà des liens fonctionnels au travail et de la diversité des collectivités; »
 - « mobilise des milliers de citoyens de toutes générations et origines qui agissent ensemble à sa mise en œuvre et s'approprient ainsi le pouvoir de développement de leur collectivité; »
 - « exige constamment des décisions d'allocations de ressources, d'harmonisation des pratiques dans un contexte de développement durable. »
- les retombées sur les plans culturel, social, économique et politique de l'implication bénévole;
- la contribution et l'apport de l'implication bénévole pour le dynamisme des collectivités, pour le développement et le maintien de saines habitudes de vie et d'un mode de vie physiquement actif du citoyen;
- que l'implication bénévole en activité physique, en sport et en plein air favorise la sociabilité, la réussite scolaire, l'estime de soi, le développement de compétences et le développement du sentiment d'appartenance².

Attendu que

- l'implication bénévole est importante et qu'elle représente une richesse pour nos organisations;
- l'implication bénévole est souhaitée, valorisée et appréciée par nos organisations;
- l'implication bénévole contribue à la bonne marche et à la vie démocratique de nos organisations;
- l'implication bénévole est un moyen de favoriser l'épanouissement des individus.

En conséquence

la Ville de Shawinigan, le Collège Shawinigan, la Commission scolaire de l'Énergie, le Centre de santé et de services sociaux de l'Énergie, l'Unité régionale de loisir et de sport de la Mauricie et le Comité organisateur de la 47^e Finale des Jeux du Québec Shawinigan 2012 selon le contexte, les orientations, les politiques, les programmes et les budgets disponibles, s'engagent à :

- souligner et à valoriser annuellement d'une façon claire, unanime et concertée les réalisations des bénévoles;
- mettre à la disposition des bénévoles un soutien financier pour leur favoriser l'accès à des programmes ou des activités de formation et de perfectionnement pour l'exercice de leur fonction;
- mettre à la disposition des bénévoles des ressources professionnelles, techniques et financières nécessaires à l'exercice de leur fonction;
- donner accès aux bénévoles, à un mécanisme permanent de consultation et/ou lorsque cela peut s'appliquer, l'accès au palier décisionnel.

Signée à Shawinigan le 18 janvier 2012.

¹ Déclaration de Québec lors du Congrès mondial du loisir tenu à Québec en 2008

² Politique-cadre de l'activité physique, du sport et du plein air à Shawinigan 2010-2015

